Image not found or type unknown

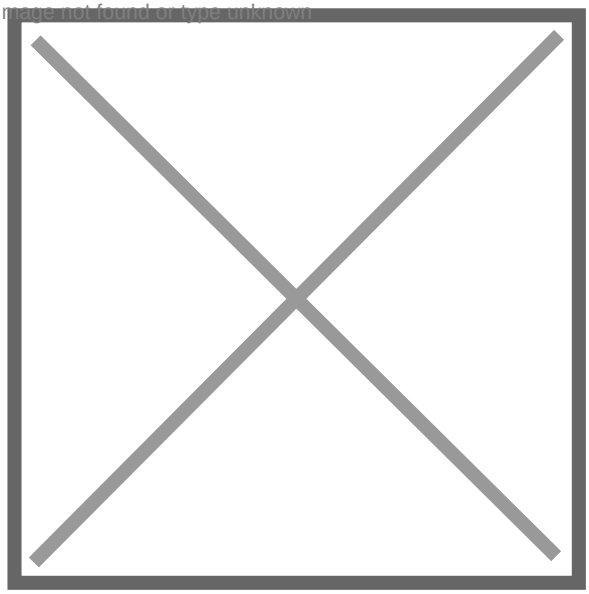

Probleme concernant un achat de voiture

Par **stephinie**, le **16/09/2010** à **14:07**

Bonjour,
voila j ai acheter une voiture a mon ami j ai fais le credit a mon nom et l acte de vente aussi avec un particulier.
mais voila je vie en belgique et la voiture est francaise comme mon ami vie en france on a mit la carte grise a son nom pour ne pas a avoir a changer les papiers.
nous nous sommes separé et il ne veux pas me payer le credit de la voiture mais il veux la voiture que dois je faire?
est ce que j ai le droit de ne pas lui donner?
peut il venir la recupere ou la declarer voler?
JE SUIS PERDU J AI PEUR DE ME RETROUVER DANS LES DETTES POUR CETTE AUTO puis je la vendre????
j ai les papiers du vehicule et le vehicule
conseiller moi s il vous plait c urgent

Par **mimi493**, le **16/09/2010** à **14:32**

La carte grise n'est qu'une présomption de propriété. Si vous avez l'acte de cession à votre nom, la voiture est votre propriété.
Faites les démarches en Belgique pour qu'elle soit immatriculée à votre nom, et vendez-là pour rembourser le crédit

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés